



\* MAUZÉ, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. S.-O. de Niort, sur le Mignon; pop. aggl., 1,559 hab. — pop. tot., 1,603 hab.

\* MAVI, dieu qui porte le monde sur son dos, suivant les croyances des habitants des îles Tonga. Les tremblements de terre proviennent des mouvements que fait ce dieu quand il est fatigué.

\* MAXENT, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Plélan, arrond. et à 20 kilom. de Montfort; pop. aggl., 255 hab. — pop. tot., 2,203 hab.

\* MAXIMIN (SAINT-), ville de France (Var), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. N.-O. de Brignoles, près de la source de l'Arrens; pop. aggl., 3,983 hab. — pop. tot., 3,387 hab.

\* MAY (LE), bourg de France (Maine-et-Loire), cant. de Beaupréau, arrond. et à 10 kilom. de Cholet, sur la rive gauche de l'Èvre; pop. aggl., 1,955 hab. — pop. tot., 2,139 hab.

\* MAYENNE (DÉPARTEMENT DE LA). D'après le recensement de 1876, la population du département de la Mayenne est de 351,933 habitants. Aux termes de la loi constitutionnelle, ce département nomme 2 sénateurs et 5 députés. Dans la nouvelle organisation militaire, il appartient à la 4<sup>e</sup> région, 4<sup>e</sup> corps d'armée, dont le quartier général est aux Mans. Laval, Mayenne, sont des subdivisions de région. Laval est la résidence du général commandant la 13<sup>e</sup> brigade d'infanterie, dépendant de la 7<sup>e</sup> division, dont le quartier général est aux Mans.

\* MAYENNE, ville de France (Mayenne), ch.-l. d'arrond. et de cant., sur la rive droite de la Mayenne, à 22 kilom. N.-E. de Laval; pop. aggl., 8,074 hab. — pop. tot., 10,098 hab. L'arrond. compte 12 cantons, 119 comm., 163,503 hab.

\* MAYET, bourg de France (Sarthe), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. N.-E. de La Flèche; pop. aggl., 1,631 hab. — pop. tot., 3,620 hab.

\* MAYET-DE-MONTAGNE, bourg de France (Allier), ch.-l. de cant., arrond. et à 24 kilom. S. de Lempdes; pop. aggl., 540 hab. — pop. tot., 2,033 hab.

\* MAYRES, bourg de France (Ardèche), cant. de Thueyts, arrond. et à 35 kilom. N.-O. de Largentière, sur l'Arèche; pop. aggl., 943 hab. — pop. tot., 2,590 hab.

\* MAZADE (Charles DE), littérateur et publiciste. — Cet éminent et disert écrivain, collaborateur de la Revue des Deux-Mondes, a publié en volumes, dans ses dernières années, *Lamartine, sa vie littéraire et politique* (1872, in-12); *la Guerre de France en 1870-1871* (1875, 2 vol. in-8); *Portraits d'histoire morale et politique du présent* (1875, in-12); *le Comte de Comar* (1877, in-12), monographie très-remarquable, qui abonde en faits nouveaux et intéressants.

\* MAZAMET, ville de France (Tarn), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. S.-E. de Castels, au pied d'une montagne, près du confluent de l'Arrette, du Tarn et du Thoré; pop. aggl., 10,770 hab. — pop. tot., 14,168 hab.

\* MAZAN, bourg de France (Vaucluse), cant. S., arrond. et à 7 kilom. de Carpentras; pop. aggl., 1,812 hab. — pop. tot., 2,884 hab.

\* MAZAN, bourg de France (Ardèche), cant. de Montpezat, arrond. et à 48 kilom. de Largentière; pop. aggl., 2,046 hab.

\* MAZÉ, bourg de France (Maine-et-Loire), cant. de Beaufort-en-Vallée, arrond. et à 19 kilom. S.-O. de Beaupréau, sur la rive droite du Cosson; pop. aggl., 645 hab. — pop. tot., 3,293 hab.

\* MAZEAU (Charles-Jean-Jacques), juriconsulte et homme politique. — Aux élections sénatoriales du 30 janvier 1876, M. Mazeau fut porté sur la liste républicaine de la Côte-d'Or, et il fut élu sénateur par 457 voix sur 797 électeurs. Il fait partie de la gauche du Sénat. Il est aussi membre du conseil général de la Côte-d'Or.

\* MAZÈRES, bourg de France (Ariège), cant. de Saverdun, arrond. et à 17 kilom. N. de Fanlens; pop. aggl., 2,521 hab. — pop. tot., 3,620 hab.

\* MAZIÈRES-EN-GÂTINE, bourg de France (Deux-Sèvres), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. S.-O. de Parthenay; pop. aggl., 267 hab. — pop. tot., 1,044 hab.

\* MAZINGARBE, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. de Lens, arrond. et à 1 kilom. de Béthune; pop. aggl., 1,170 hab. — pop. tot., 2,419 hab.

\* MAZURE (P.-Adolphe), écrivain français. — Il est mort à Genève en 1870.

\* MEADE (George-G.), général américain. — Il est mort en 1872.

\* MEAUX, ville de France (Seine-et-Marne), ch.-l. d'arrond. et de cant., et à 1 kilom. de l'Ourcq, à 48 kilom. N.-E. de Melun, à 44 kilom. de Paris; pop. aggl., 9,828 hab. — pop. tot., 11,739 hab. L'arrond. compte 7 cant., 154 comm., 95,751 hab.

\* MEAUX (Camille, vicomte DE), homme politique français. — Après l'échec des ten-

tatives faites par les royalistes pour restaurer la monarchie, le vicomte de Meaux vota le septennat et continua à appuyer la politique du duc de Broglie. Il prit, à ce sujet, la parole et se prononça pour la loi des maires, contre les propositions Périer et Maleville, contre la constitution du 25 février 1875. Malgré ce dernier vote, il ne fut pas moins appelé à faire partie, comme député de l'agriculture et du commerce, du premier cabinet chargé d'appliquer la constitution (10 mars 1875). Dans l'exercice de ces fonctions, il n'attacha son nom à aucune mesure notable, et il put continuer dans le cabinet Buffet la politique préconisée par le duc de Broglie. Dans un discours qu'il prononça à Saint-Etienne (8 avril 1875), il déclara que, même qu'il n'eût pas voté la constitution, il reconnaissait qu'elle s'imposait à tous et qu'elle avait l'avantage de ne fermer la porte qu'à coup d'État et aux révolutions. Lors des élections du 30 janvier 1876 pour le Sénat, M. de Meaux se présenta candidat dans le département de la Loire. Pour assurer son élection, il adressa à tous les maires, nommés délégués sénatoriaux, une circulaire dans laquelle il disait : « Je crois pouvoir compter sur votre appui pour le succès de la liste conservatrice, sur laquelle j'ai été inscrit avec mes deux collègues MM. de Montgoulier et de Sully. M. de Meaux fut élu sénateur le second sur trois. Le 9 mars, il fut remplacé, comme ministre, par M. Teisserenc de Bort. Au Sénat, il alla siéger parmi les adversaires déclarés des institutions républicaines et vota constamment contre les lois politiques adoptées par la majorité de la Chambre des députés. Lorsque, le 16 mai 1877, le maréchal de Mac-Mahon congédia brusquement le ministère républicain pour recommencer la politique du gouvernement de combat, M. de Meaux reprit le portefeuille de l'Agriculture dans le cabinet de Broglie-Fourton (17 mai). Il s'associa complètement, à ce titre, à toutes les mesures de compression qu'employa le ministère pour contraindre le pays à envoyer à la Chambre des députés une majorité de monarchistes et de bonapartistes. Lorsque la nation, malgré une pression inouïe, eut voté une grande majorité républicaine, M. de Meaux tenta, avec ses collègues, de résister à la volonté nationale. Après la nomination par la Chambre d'une commission d'enquête parlementaire, il adressa aux agents de son administration une circulaire pour les inviter à refuser de paraître devant la commission. Malgré son désir de rester au pouvoir, il dut donner sa démission avec ses collègues le 23 novembre 1877. Après la nomination du cabinet républicain Dufaure-Marcère (13 décembre), M. de Meaux rentra dans l'opposition.

\* MÉCANICIENNE s. f. (mé-ka-ni-si-è-ne — mécanique), Ouvrière qui met en œuvre une machine à coudre.

\* MÉCANISME s. m. (mé-ka-ni-si-sme — rad. mécanique), Méd. Syn. d'ATROMÉCANISME.

\* MÉCONIDINE s. f. (mé-ko-ni-di-ne — du gr. mékon, pavot), Chim. Alcaloïde qui existe en petite quantité dans l'opium.

\* MÉDAILLONNISTE s. m. (mé-da-il-lo-ni-s-té; Il mil. — rad. médailleur). Peint. Artiste qui fait des médaillons.

\* MÉDAL (Étienne-Joseph-Auguste), homme politique français, né à Sonnac en 1812. Elu représentant du peuple en 1848, il siégea à l'extrême gauche et ne fut pas réélu pour la législature. Riche propriétaire, il semblait avoir entièrement renoncé à son mandat législatif, lorsque les élections sénatoriales qui eurent lieu le 30 janvier 1876 le décidèrent à hisser porter son nom sur la liste républicaine dans le département de l'Avoyron; mais il ne fut point élu. Plus tard, il se porta candidat aux élections législatives du 20 février 1876, et il publia une profession de foi dans laquelle il affirmait sa résolution de maintenir la République et de résister fermement à toute tentative de restauration monarchique. Nommé député par 7,828 voix, il alla siéger à gauche. Après la dissolution de la Chambre, et aux élections du 14 octobre 1877, les électeurs lui renouvelèrent son mandat.

\* MÉDARD-EN-JAILLES (SAINT-), bourg de France (Gironde), cant. de Blanquefort, arrond. et à 12 kilom. N.-O. de Bordeaux, sur la rive gauche de la Jalle; pop. aggl., 1,883 hab. — pop. tot., 3,091 hab.

\* MÉDERSA s. m. (mé-dér-sa), Ecole musulmane d'enseignement supérieur. Il Syn. de MDRRESSÉ.

\* MÉDIANTO s. m. (mé-di-an-ti-o), Cigare d'un petit module.

\* MÉDICATES (EXAMEN DES DOCTRINES), par Broussais. Cet ouvrage parut pour la première fois en 1817 sous le titre d'Examen de la doctrine médicale généralement adoptée. Une seconde édition parut en 1821, en deux volumes comme la première. Enfin, de 1829 à 1834, Broussais en publia une troisième comportant 4 volumes in-8. Ce ouvrage est un des plus considérables et des plus importants de l'illustre médecin. Législateur de la science nouvelle et juge de la science passée, Broussais cita à son tribunal les grands prédécesseurs, depuis Hippocrate jusqu'à Pinel, et poursuivit l'examen de leurs doctrines en les subordonnant au point de vue de ses doctrines personnelles. Condamnant tout

à tout les galénistes, les humoristes, les chimistes, les solidistes, les vitalistes, les éclectiques, les empiriques, il établit sur les ruines de ces systèmes ayriens, grecs, arabes, la médecine physiologique. Ce livre fut lu avec avidité. Écrit avec verve, simplicité, énergie et couleur, plein de science historique et de science médicale, parsemé d'apostrophes et de faits piquants, il réunit toutes les qualités qui attirent et retiennent. La préface de la première édition est un morceau fort remarquable, où Broussais prend directement à partie ses adversaires et trace de main de maître les points culminants de sa doctrine. « Les traits caractéristiques des maladies, dit-il, doivent être puisés dans la physiologie; il forme un tableau aussi vrai qu'animé du malheureux livré aux angoisses de la douleur; débrouillez-moi, par une savante analyse, les cris souvent confus des organes souffrants; faites-moi connaître leurs infirmités réciproques; dirigez habilement mon attention vers le douloureux mobile du désordre universel qui frappe mes sens, afin que j'aie à porter avec sécurité le baume consolateur qui doit terminer cette scène déchirante, alors j'arriverai que vous êtes un homme de génie. Mais tant que vous vous bornerez à rassembler quelques traits saillants des désordres pathologiques pour en former des groupes intellectuels qui ne se rattachent point aux organes, tant que vous me défendrez de vérifier, par des rapprochements physiologiques, la vérité de toutes ces attributions, tant que vous n'aurez point rallié les ordres et les plans violents aux divisions les moins prononcées et même au degré d'action de chaque viscère qui constitue l'état de parfaite santé, je dirai que vous n'avez point compris l'énigme de la nature vivante, et vos déclarations ne me feront que me rendre plus les cris de vos aveugles partisans. »

La préface de la troisième édition n'est ni moins énergique ni moins éloquent : « Que les éclectiques prétendent, que des intrigants qui font contester leur pouvoir à l'indépendance aussi ridicule, en fait de dogmes médicaux, qu'elle est impossible, trompent la bonne foi, la simplicité ou la paresse de bonapartistes étrangers à la médecine, se fassent adjoindre des récompenses qui ne sont dues qu'à leurs mérites et marquent de leur la chaîne ou le faucon qu'ils conviennent, qu'il m'importe à moi qui, depuis que j'existe, ai fait le serment de m'écrire que pour proclamer la vérité ! »

Le premier volume de l'ouvrage contient d'abord un résumé substantiel des idées de Broussais. Vient ensuite l'étude de la médecine hippocratique, dogmatique, etc. L'empirisme et le méthodisme sont appréciés soigneusement. La médecine de Celse et celle de Galien font l'objet des chapitres suivants. Nous arrivons à la médecine des Arabes, des alchimistes, et en particulier de Paracelse. Van Helmont est apprécié comme fondateur de la chimie théologique; Harvey, Sylvius, Willis et les micrographes comme fondateurs de la médecine moléculaire et mathématique. Le volume se termine par l'étude détaillée de Boerhaave.

Le second volume débute par un chapitre sur l'origine et le développement de la médecine moderne. Glisson, Stahl, Hoffmann y sont critiqués admirablement. Les travaux de Haller, de Sydenham et de Baglivi sont analysés avec finesse et avec une exactitude si différents sur la médecine moléculaire et développée supérieurement. Nous assistons ensuite à la naissance de l'anatomie pathologique avec Bonnet, Barrère et Morgagni, à la naissance de la médecine légale avec Paracelse. L'examen et la discussion des propositions fondamentales du système de Brown ont été faits par Broussais avec un soin spécial, parce que le médecin écossais a été donné comme précurseur du médecin français et que Broussais n'entendait point accepter cette parenté. Les browniens d'Italie, Rasori et Tommasini, ne sont pas plus épargnés que le chef du système.

Dans le volume suivant sont étudiées les doctrines de Frank, de Hahnemann, de Hunter, de Bordeu, de Barthez, de Cabanis et de Pinel. La nosologie de Pinel est approfondie minutieusement. A propos d'Hahnemann Broussais examine les doctrines allemandes sur la philosophie de la nature.

Ces trois volumes furent publiés en 1829. Le quatrième ne parut qu'en 1834. Broussais nous explique pourquoi. « La première cause de ce retard, dit Broussais, vient d'une grave maladie que nous essayâmes en 1829 et en 1830. La seconde fut la grande révolution de juillet, et la troisième fut la révolution de Paris. Notre nomination à la Faculté de médecine de cette capitale et la nécessité d'y établir notre cours de pathologie et de thérapeutique générale, travail qui nous a occupé pendant deux années consécutives, ne peut bien compter pour une quatrième cause aussi puissante que les trois premières. »

Ce volume est d'ailleurs plein des discussions qui occupèrent le duc de Broglie à l'époque où il parut. Tout ce qu'avait soulevé de disputes, de difficultés, de recherches les travaux de Pinel, de Laennec, de Louis, de Germeilhac, de Andral et de Broussais est raconté et jugé au point de vue de la médecine physiologique. Les grandes et puissantes facultés dialectiques de Broussais y brillent d'un éclat plus vif que dans le reste de l'ou-

vrage, et l'on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, de l'éloquence de l'auteur ou de sa science, de sa valeur comme écrivain ou de son génie comme médecin.

\* MÉDICAMENTATION s. f. (mé-di-ka-men-ta-tion — rad. médicament). Syn. de MÉDICAMENT.

\* MÉDICÉ (VILLA), V. Rome, au tome XIII du Grand Dictionnaire, page 1,341.

\* MÉDICO-LÉGAL, ALE adj. (mé-di-ko-le-gal, a-le — du lat. medicus, médecin, et de ale, qui se rapporte à la médecine légale, et aux devoirs imposés par la loi aux médecins).

\* MÉDICO-LÉGALE adj. (mé-di-ko-le-ga-le — du lat. medicus, médecin, et de ale, qui se rapporte à la loi médicale).

\* MÉDICO-PNEUMATIQUE adj. (mé-di-ko-pneu-ma-ti-que — du latin medicus, médecin, et du gr. pneuma, souffle, air). Qui concerne l'emploi médical de l'air.

\* MÉDIÉVAL, ALE adj. (mé-di-é-val, a-le — du lat. mediæ, moyen; ævum, temps ou âge). Qui se rapporte au moyen âge.

\* MÉDIO-CARPIEN, ENNE adj. (mé-di-o-kar-pi-en, e-ne — du lat. mediæ, qui est au milieu, et de carpe). Anat. Qui se rapporte, que est placé au milieu du carpe.

\* MÉDIO-TARSIEN, ENNE adj. (mé-di-o-tar-si-en, e-ne — du lat. mediæ, qui est au milieu, et de tarse). Anat. Qui se rapporte, qui est situé au milieu du tarse.

\* MÉDISANT, ANTE adj. — Se disait, chez les Grecs, de ceux qui passaient pour être des partisans des Mèdes. Il On écrit aussi MÉDISANT.

\* MÉDRÉAC, bourg de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Montauban, arrond. et à 21 kilom. de Montfort; pop. aggl., 341 hab. — pop. tot., 2,544 hab.

\* MÉDULLIQUE adj. (mé-dul-li-ke — du lat. medulla, moelle). Chim. Se dit d'un acide gras qui se trouve, avec les acides palmitique et oléique, dans la moelle de bœuf.

\* MÉDULLISATION s. f. (mé-dul-li-sa-tion — du lat. medulla, moelle). Production de la moelle jas ou des plantes.

\* MÉDUSE s. f. — Astron. Planète télescopique, découverte en 1875 par M. Perrin.

\* MÉLANÉ adj. (mé-la-ni-ke — rad. melan, noir). Qui contient de la mélancolie.

\* MÉLALGIE s. f. (mé-la-lj — du gr. melas, membre; algos, douleur). Pathol. Douleur, sensation de brisement dans les membres.

\* MÉLANCHYME s. m. (mé-lan-ki-me), Minér. Résine fossile d'un brun rougeâtre, trouvée dans la lignite de Zweifelsreuth, en Bohême.

\* MÉLANCOISER v. a. ou tr. (mé-lan-ko-i-sé — du lat. melancholicus). Rendre mélancolique.

\* MÉLANÉMIQUE adj. et s. (mé-la-né-mi-ke — rad. melanémie). Qui concerne la melanémie, qui en est atteint.

\* MÉLANÉSIE, une des divisions de l'Océanie. — Les possessions anglaises dans la Mélanésie sont la Tasmanie et l'Australie, comprenant la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, La France y possède la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté. La Nouvelle-Guinée renferme des établissements appartenant aux Hollandais.

Mélanges et lettres de Doudan. V. Doudan (Mélanges et lettres de), dans ce Supplément.

\* MÉLANIDROSE s. f. (mé-la-ni-dro-zé — du préf. melan, et du gr. idros, sueur). Pathol. Sueur noire.

\* MÉLANOÏDE adj. (mé-la-noi-de — de melanose, et du gr. eidos, forme). Pathol. Qui ressemble à la melanose.

\* MÉLANOPIDUM s. m. (mé-la-no-pi-di-um — du gr. melas, noir; opsis, aspect). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des cinchonées, qui croissent en Orient.

\* MÉLANPADAM, nom du cinquième paradis, dans la mythologie indienne; c'est le plus élevé et le plus magnifique de tous.

\* MÉLANURÉNIQUE adj. (mé-la-nu-ré-ni-ke — du préf. melan, et de urés). Chim. Se dit d'un acide qui se forme, en même temps que l'acide cyanurique, par l'action prolongée de la chaleur sur l'urée.

\* MÉLANURÉE s. f. (mé-la-nu-ré-é — rad. melanurée). Pathol. Expulsion d'urine noire. Il On dit aussi MÉLANURIE.

\* MELCHISSÉDÉ (Pierre-Léon), chanteur français, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 7 mai 1819. Fils d'un commissaire de police, il termina ses études au lycée de Nîmes. La famille des Melchissédé appartenait déjà au théâtre. Ses deux oncles, Léon et Guillaume, chantèrent avec succès comme baritons, l'un à Lyon, l'autre à Nancy. La femme du premier, Amélie-Louise Chahin, morte depuis, tenait l'emploi de Rose dans le Théâtre-Français, à Rouen. Placé d'abord dans une maison de commerce, le jeune Melchissédé, entré par son penchant pour la musique, entra, en qualité de second violon, en 1833, à l'Opéra de Saint-Etienne. Venu à Paris en 1833, il étudia au Conservatoire le solfège et le chant sous la direction de Savard et de Laget. Admis au pensionnat, et le remplaçant dans les classes de Mocker et de Le-

passer, les deux seconds prix d'opéra-comique et d'opéra. Il débuta, le 16 juillet 1866, au Théâtre-Français, par le rôle du pauvre officier de don Fabio dans *José-Maria*, de Jules Cohen, et conquit bientôt la faveur du public par sa beauté exceptionnelle de son organe. En 1870, il entra à l'Opéra, puis au Théâtre-National-Lyrique, où il reprit, après Lassalle, Lucas de Dimitri. Il créa, le 13 novembre 1876, *Sainte-Croix de Paul et Virginie*, et, le 23 février 1877, *Spiridon du Zimbre* avec le chant de *l'Opéra*, puis au concert Pasieloup (Cirque d'hiver), Méphistophélès de la *Damnation de Faust*, de Berlioz.

\* MELIHAU, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. O. de Marmande, sur la rive gauche de la Garonne; pop. aggl., 673 hab. — pop. tot., 1,944 hab.

\* MELILLAC, village de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Combourg, arrond. et à 24 kilom. de Saint-Malo; pop. aggl., 215 hab. — pop. tot., 2,360 hab.

\* MEILLEUR, EURE adj. — Allus. littér. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. V. MONDE, au tome XI du Grand Dictionnaire.

\* MEINADIER (E.), officier et homme politique français, né à Saint-André-de-Valborgne (Gard) vers 1812. Élève de l'École polytechnique, il fut blessé en combattant aux journées de juillet 1830. Il entra dans le régiment d'artillerie, fit les campagnes de Crimée et d'Italie, obtint le grade de lieutenant-colonel et prit sa retraite. En 1871, il fut élu conseiller général pour le canton de Saint-André. Lors des élections sénatoriales, il fut porté sur la liste républicaine et fut élu par 225 voix sur 422 électeurs. Il fait partie de la gauche républicaine du Sénat; il a voté contre la dissolution et contre toutes les propositions tendant à repousser les lois adoptées par la Chambre des députés.

\* MEINÉE (Jean-Albert-Frédéric-Augustin), philologue et helléniste. — Il est mort à Berlin en 1870.

\* MÉ-KONG, fleuve de l'Inde transgangeétique. V. MAX-KONG, au tome X du Grand Dictionnaire.

\* MÉLAGRE s. f. (mé-la-gré — du gr. melas, membre; agra, prise ou douleur). Pathol. Douleur des membres en général.

\* MÉLANÉ adj. (mé-la-ni-ke — rad. melan, noir). Qui contient de la mélancolie.

\* MÉLALGIE s. f. (mé-la-lj — du gr. melas, membre; algos, douleur). Pathol. Douleur, sensation de brisement dans les membres.

\* MÉLANCHYME s. m. (mé-lan-ki-me), Minér. Résine fossile d'un brun rougeâtre, trouvée dans la lignite de Zweifelsreuth, en Bohême.

\* MÉLANCOISER v. a. ou tr. (mé-lan-ko-i-sé — du lat. melancholicus). Rendre mélancolique.

\* MÉLANÉMIQUE adj. et s. (mé-la-né-mi-ke — rad. melanémie). Qui concerne la melanémie, qui en est atteint.

\* MÉLANÉSIE, une des divisions de l'Océanie. — Les possessions anglaises dans la Mélanésie sont la Tasmanie et l'Australie, comprenant la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, La France y possède la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté. La Nouvelle-Guinée renferme des établissements appartenant aux Hollandais.

Mélanges et lettres de Doudan. V. Doudan (Mélanges et lettres de), dans ce Supplément.

\* MÉLANIDROSE s. f. (mé-la-ni-dro-zé — du préf. melan, et du gr. idros, sueur). Pathol. Sueur noire.

\* MÉLANOÏDE adj. (mé-la-noi-de — de melanose, et du gr. eidos, forme). Pathol. Qui ressemble à la melanose.

\* MÉLANOPIDUM s. m. (mé-la-no-pi-di-um — du gr. melas, noir; opsis, aspect). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des rubiacées, tribu des cinchonées, qui croissent en Orient.

\* MÉLANPADAM, nom du cinquième paradis, dans la mythologie indienne; c'est le plus élevé et le plus magnifique de tous.

\* MÉLANURÉNIQUE adj. (mé-la-nu-ré-ni-ke — du préf. melan, et de urés). Chim. Se dit d'un acide qui se forme, en même temps que l'acide cyanurique, par l'action prolongée de la chaleur sur l'urée.

\* MÉLANURÉE s. f. (mé-la-nu-ré-é — rad. melanurée). Pathol. Expulsion d'urine noire. Il On dit aussi MÉLANURIE.

\* MELCHISSÉDÉ (Pierre-Léon), chanteur français, né à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) le 7 mai 1819. Fils d'un commissaire de police, il termina ses études au lycée de Nîmes. La famille des Melchissédé appartenait déjà au théâtre. Ses deux oncles, Léon et Guillaume, chantèrent avec succès comme baritons, l'un à Lyon, l'autre à Nancy. La femme du premier, Amélie-Louise Chahin, morte depuis, tenait l'emploi de Rose dans le Théâtre-Français, à Rouen. Placé d'abord dans une maison de commerce, le jeune Melchissédé, entré par son penchant pour la musique, entra, en qualité de second violon, en 1833, à l'Opéra de Saint-Etienne. Venu à Paris en 1833, il étudia au Conservatoire le solfège et le chant sous la direction de Savard et de Laget. Admis au pensionnat, et le remplaçant dans les classes de Mocker et de Le-

vasser, les deux seconds prix d'opéra-comique et d'opéra. Il débuta, le 16 juillet 1866, à la salle Favart, par le rôle du pauvre officier de don Fabio dans *José-Maria*, de Jules Cohen, et conquit bientôt la faveur du public par sa beauté exceptionnelle de son organe. En 1870, il entra à l'Opéra, puis au Théâtre-National-Lyrique, où il reprit, après Lassalle, Lucas de Dimitri. Il créa, le 13 novembre 1876, *Sainte-Croix de Paul et Virginie*, et, le 23 février 1877, *Spiridon du Zimbre* avec le chant de *l'Opéra*, puis au concert Pasieloup (Cirque d'hiver), Méphistophélès de la *Damnation de Faust*, de Berlioz.

\* MELIHAU, bourg de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. O. de Marmande, sur la rive gauche de la Garonne; pop. aggl., 673 hab. — pop. tot., 1,944 hab.

\* MELILLAC, village de France (Ille-et-Vilaine), cant. de Combourg, arrond. et à 24 kilom. de Saint-Malo; pop. aggl., 215 hab. — pop. tot., 2,360 hab.

\* MEILLEUR, EURE adj. — Allus. littér. Tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. V. MONDE, au tome XI du Grand Dictionnaire.

\* MEINADIER (E.), officier et homme politique français, né à Saint-André-de-Valborgne (Gard) vers 1812. Élève de l'École polytechnique, il fut blessé en combattant aux journées de juillet 1830. Il entra dans le régiment d'artillerie, fit les campagnes de Crimée et d'Italie, obtint le grade de lieutenant-colonel et prit sa retraite. En 1871, il fut élu conseiller général pour le canton de Saint-André. Lors des élections sénatoriales, il fut porté sur la liste républicaine et fut élu par 225 voix sur 422 électeurs. Il fait partie de la gauche républicaine du Sénat; il a voté contre la dissolution et contre toutes les propositions tendant à repousser les lois adoptées par la Chambre des députés.

\* MEINÉE (Jean-Albert-Frédéric-Augustin), philologue et helléniste. — Il est mort à Berlin en 1870.

\* MÉ-KONG, fleuve de l'Inde transgangeétique. V. MAX-KONG, au tome X du Grand Dictionnaire.

\* MÉLAGRE s. f. (mé-la-gré — du gr. melas, membre; agra, prise ou douleur). Pathol. Douleur des membres en général.

\* MÉLANÉ adj. (mé-la-ni-ke — rad. melan, noir). Qui contient de la mélancolie.

\* MÉLALGIE s. f. (mé-la-lj — du gr. melas, membre; algos, douleur). Pathol. Douleur, sensation de brisement dans les membres.

\* MÉLANCHYME s. m. (mé-lan-ki-me), Minér. Résine fossile d'un brun rougeâtre, trouvée dans la lignite de Zweifelsreuth, en Bohême.

\* MÉLANCOISER v. a. ou tr. (mé-lan-ko-i-sé — du lat. melancholicus). Rendre mélancolique.

\* MÉLANÉMIQUE adj. et s. (mé-la-né-mi-ke — rad. melanémie). Qui concerne la melanémie, qui en est atteint.

\* MÉLANÉSIE, une des divisions de l'Océanie. — Les possessions anglaises dans la Mélanésie sont la Tasmanie et l'Australie, comprenant la Nouvelle-Galles du Sud, Victoria, Queensland, La France y possède la Nouvelle-Calédonie et les îles Loyauté. La Nouvelle-Guinée renferme des établissements appartenant aux Hollandais.

Mélanges et lettres de Doudan. V. Doudan (Mélanges et lettres de), dans ce Supplément.

\* MÉLANIDROSE s. f. (mé-la-ni-dro-zé — du préf. melan, et du gr. idros, sueur). Pathol. Sueur noire.

\* MÉLANOÏDE adj. (mé-la-noi-de — de melanose, et du gr. eidos, forme). Pathol. Qui ressemble à la melanose.

\* MÉLANOPIDUM s. m. (mé-la-no-pi-di-um — du gr. melas, noir; opsis, aspect). Bot. Genre d